

Dans ce numéro

Le V^e Forum mondial de l'eau

- L'implication du partenariat français pour l'eau
- Les priorités du pS-Eau à Istanbul

Eau dans la ville et assainissement urbain

- Une urgence à inscrire dans les agendas politiques

Eau potable en Angola

- Des besoins immenses après la guerre

Eau et assainissement à Madagascar

- La coopération décentralisée française en plein essor
- Un exemple de coopération à Saint-Augustin

éditorial

Le V^e Forum mondial de l'eau

Un engagement citoyen, des élus mobilisés

Dans un contexte mondial frappé par la crise financière, le V^e forum mondial de l'eau se tiend à Istanbul, du 16 au 22 mars prochain.

Les acteurs français ont pris une part active à la préparation de cette rencontre. Pour le pS-Eau, ce sera une nouvelle occasion de rappeler les enjeux liés à l'assainissement, tant au sein de rencontres officielles que lors d'événements parallèles organisés sur le Pavillon France, sous l'égide du Partenariat Français pour l'Eau (PFE).

Communiquer sur la volonté des Français et de leurs voisins européens de poursuivre leurs efforts vers

un accès total aux services d'eau et d'assainissement de ceux qui en sont exclus, sera notre priorité.

A la suite de la déclaration des gouvernements locaux sur l'eau, adoptée le 21 mars 2006 à Mexico, qui a mis en exergue le rôle des autorités locales et régionales dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, les élus français participent en nombre important au Forum pour soutenir le Pacte d'Istanbul sur l'eau et développer des stratégies de gestion de l'eau mieux adaptées aux changements de notre planète.

Si des progrès notables ont été enregistrés, notamment de la part

des autorités locales, on peut craindre qu'une certaine inertie politique aboutisse à accumuler des déclarations sans prendre les mesures nécessaires à leur application.

Les citoyens européens souhaitent massivement que les objectifs du millénaire soient atteints, particulièrement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ; ils portent de nombreuses initiatives qui attendent un concours plus massif des Etats du Nord et du Sud, ainsi que des institutions financières.

Pierre-Marie Grondin

Sommaire

LE V^e FORUM MONDIAL DE L'EAU À ISTANBUL

3. La mobilisation du PFE
Une démarche collective portée par une volonté ambitieuse
4. Le pS-Eau à Istanbul
Deux enjeux majeurs : l'assainissement et la coopération décentralisée

EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

5. Atelier « l'eau en ville et l'assainissement urbain »
Une urgence à inscrire dans les agendas politiques

EAU ET ASSAINISSEMENT EN ANGOLA

7. Le Comité d'action médicale (CAM) à Uige
Après la guerre, répondre aux immenses besoins en eau potable

EAU ET ASSAINISSEMENT A MADAGASCAR

10. La rencontre de Sainte-Marie en octobre
La coopération décentralisée française en plein essor
11. Un exemple de coopération décentralisée
Le projet d'hydraulique semi-urbain pour la commune de Saint-Augustin

13. LES INFOS DU PS-EAU

Avis à tous les abonnés

Le pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc. Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à : pseau@pseau.org

Nouvelles de l'association

Une équipe qui s'étoffe !

Pour assurer toujours efficacement le volume croissant des activités et missions confiées au pS-Eau, son équipe d'animation accueille en ce début 2009 de nouvelles personnalités.

Céline Noblot, étudiante à Sciences Po Lille en master 2 "Politiques territoriales de développement durable", a rejoint pour six mois, en tant que stagiaire, le pôle coopération décentralisée et non gouvernementale. Elle participe notamment à la conception des outils de communication du pS-Eau (lettre, exposition, guide) : noblot@pseau.org

Andrea Matusakova, après avoir travaillé pour le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, est recrutée en tant que chargée de mission pour organiser une conférence internationale sur la contribution des collectivités locales au volet « eau » de l'Union pour la Méditerranée, prévue pour le deuxième semestre 2009 en France : matusakova@pseau.org

Gilles Burkhardt, ingénieur généraliste spécialisé en eau potable, assainissement et hygiène dans les pays en développement, rejoint l'équipe après deux années passées à coordonner un programme associatif au Nicaragua. Il participe au sein du pôle recherche action à la définition d'un plan d'actions sur la thématique de la gestion des eaux pluviales : burkhardt@pseau.org

Last but not least, **Vincent Dusseaux**, ingénieur de la fonction publique territoriale impliqué dans la coopération décentralisée franco-libanaise et franco-malgache, viendra à partir de juin renforcer les activités d'appui et d'animation du pS-Eau en direction de la coopération décentralisée : dusseaux@pseau.org

Nul doute que leurs compétences et leur énergie communicative seront de précieux apports dans l'accomplissement de nos missions.

La mobilisation du Partenariat français pour l'eau (PFE)

Une démarche collective portée par une volonté ambitieuse

A travers la démarche collective du Partenariat français pour l'eau (PFE), les acteurs français ont pris une part active à la préparation du V^e forum mondial de l'eau, à Istanbul du 16 au 22 mars. Leur contribution porte sur tous les aspects de la problématique eau et assainissement : politiques, thématiques, régionaux. Cet événement offre une évidente opportunité de rendre la communication collective des acteurs français de l'eau plus visible et plus efficace sur la scène internationale.

Le Forum mondial sur l'eau sert quatre objectifs principaux : donner de l'importance à l'eau sur l'agenda politique, débattre des solutions aux problèmes de l'eau au XXI^e siècle, formuler des propositions concrètes et les porter à l'attention du monde, générer enfin un fort engagement politique.

Le processus politique du forum d'Istanbul comprend trois sous-processus : ministériel, collectivités locales et parlementaire. Le secrétariat exécutif du PFE* informe ses membres sur le déroulement de ces processus et les mobilise pour y participer. Il a contribué à en faire un « momentum politique » notamment par la formulation d'argumentaires et la mobilisation de responsables politiques, élus et représentants locaux.

Une position commune sur le premier projet de « déclaration des collectivités locales » ou « *Istanbul Water Consensus* » a été transmise au maire

* Cf. La Lettre n° 54 : « *En route pour Istanbul* ».

d'Istanbul, au nom des associations d'élus membres du PFE. Celui-ci a permis l'évolution du texte.

Lors du IV^e Forum mondial de l'eau à Mexico en 2006, les acteurs français de l'eau avaient contribué à faire progresser la réflexion de la communauté internationale. Ils y avaient notamment fait valoir, avec succès, le rôle des autorités publiques locales en tant que responsables des services d'eau et d'assainissement et le droit de l'accès à l'eau pour tous.

La stratégie de communication à travers le PFE vise à diffuser 11 messages (cf. encadré ci-contre) qui découlent directement de ceux formulés à Mexico, mais qui tiennent compte de l'actualité médiatique et des nouvelles problématiques discutées depuis au sein de la communauté internationale de l'eau.

Le PFE souhaite mettre en avant quatre enjeux jugés cruciaux :

– l'assainissement dans les mégapoles ;

LES THÈMES DES 11 MESSAGES À ISTANBUL DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

1. Accès à l'eau et à l'assainissement
2. Assainissement
3. Rôle des autorités locales
4. Coopération décentralisée
5. Gestion partagée de l'eau par bassin
6. Eau et alimentation
7. Financement de l'eau
8. Eau et adaptation au changement climatique
9. Eau et énergie
10. Eau, crise et urgence
11. Méditerranée

- la répartition équitable du coût de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous ;
- la gestion de l'eau par bassin comme réponse aux enjeux géopolitiques ;
- l'adaptation au changement climatique afin de réduire son impact sur les ressources en eau dans le monde.

Une présence française renforcée

Les partenaires français rassemblés au sein du PFE sont fortement impliqués dans les sessions officielles : à ce jour, près de 40 contributions sont prévues au sein de la centaine de sessions thématiques et régionales du forum, tandis qu'une dizaine de sessions sont directement « coordonnées » par des membres du PFE.

Conçu comme un lieu de communication, de rencontres et d'échanges pour tous les acteurs français du secteur de l'eau et leurs partenaires d'autres pays, l'espace France offre, sur 150 m² au sein de la « Water Expo », un espace de conférences et d'expositions temporaires, avec des emplacements destinés à l'affichage d'informations.

Une quinzaine d'événements parallèles ou mini conférences-débats ont ainsi été programmés deux à trois fois par jour. Ces événements ont pour but de valoriser la pluridisciplinarité des savoir-faire français dans le domaine de l'eau. Une attention particulière a été portée à la solidarité avec les acteurs et partenaires du Sud.

Contacts

Partenariat Français pour l'Eau
Nathalie Chartier-Touzé,
François-Xavier Imbert
Tél. 01 53 70 13 51
contact@partenariat-francais-eau.fr
www.partenariat-francais-eau.fr

Le pS-Eau à Istanbul

Deux enjeux majeurs : l'assainissement et la coopération décentralisée

Conjointement avec le Partenariat français pour l'eau, le pS-Eau est largement partie prenante de l'élaboration des thèmes traités au prochain forum d'Istanbul, tant au niveau de la programmation officielle qu'au plan des différents groupes de travail prévus. Après 2008, consacrée année internationale de l'assainissement, cette thématique, toujours prioritaire, reste au cœur des débats.

Durant tout le processus préparatoire du V^e Forum mondial de l'eau d'Istanbul, le pS-Eau a été fortement impliqué à deux niveaux :

- d'une part, dans le cadre de l'élaboration de la programmation officielle, sur le thème de l'accès à l'assainissement et à l'eau ainsi que sur celui du financement du secteur, pour qu'ils bénéficient d'une forte visibilité dans l'agenda de ce V^e Forum ;

- d'autre part, au sein du PFE, le pS-Eau, a coanimé avec le SIAAP le groupe de travail « Assainissement et eau potable » et contribué aux réflexions du groupe « Coopération décentralisée ».

Ces deux groupes présenteront à Istanbul les résultats de leurs travaux à travers des « messages » (cf. page précédente) qui ont fait l'objet d'un consensus entre les acteurs français impliqués sur ces thématiques.

Durant les six jours du forum, dans le cadre du Partenariat français pour l'eau, et en collaboration avec ses partenaires français et africains, le pS-Eau est particulièrement mobilisé sur deux enjeux majeurs pour le secteur de l'eau et de l'assainissement :

- **donner une place de premier plan à l'assainissement**, tout en continuant à promouvoir une mobilisation massive pour relever le défi de l'accès à l'eau potable ;
- **témoigner du dynamisme de la coopération décentralisée française** et encourager les autres formes de solidarité citoyenne dans d'autres pays.

Les principales sessions de la programmation traitant de l'eau et l'assainissement pour lesquelles le pS-Eau s'est impliqué, notamment dans le cadre de la Maison du citoyen et de l'eau (Secrétariat international de l'eau), sont listées ci-contre.

Contact

Christophe Le Jallé, le-jalle@pseau.org
www.pseau.org/istanbul

Sessions officielles

- Facing the urban sanitation management challenge (AESN, ISKI, SIAAP)
- The future of sanitation advocacy, building on International Year of sanitation (WSSCC, UNSGAB, UNICEF, WSP)
- Pricing sanitation and wastewater management: the special challenges (pS-Eau)

Événements parallèles dans l'espace France

Relever le défi de l'assainissement (AFD, Hydroconseil, pS-Eau, MAEE, SIAAP, AESN) :

1. L'assainissement : un investissement qui rapporte !
2. Accélérer la mise en œuvre de l'assainissement urbain en Afrique !

Coopération décentralisée et financements solidaires

- La coopération décentralisée au service de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous : retour d'expériences
- Coopération décentralisée : appuyer la gestion du service public de l'eau (Agence de l'Eau Seine-Normandie, SEDIF, AFD, pS-Eau) ;
- Villes et multipartenariats dans le montage de projets d'eau et d'assainissement (AIMF/SEDIF).

Autre événement parallèles dans l'espace France auxquels le pS-Eau est associé :

- La concertation entre les parties-prenantes à la gestion de l'eau : qu'en attendre et comment l'organiser ? Leçons de l'expérience (Suez Environnement, pS-Eau, FFEM, Société des eaux de Marseille, Agence de l'eau Seine-Normandie)
- Le système d'information sur l'eau : un outil au service de la connaissance et de la gestion des ressources, des usages et des milieux (ONEMA, OIEau)

Atelier « Eau dans la ville et assainissement urbain »

Une urgence à inscrire dans les agendas politiques

L'atelier international "Eau dans la ville & assainissement urbain", à Paris en juin 2008, a confronté les expériences entre des pays aux contextes géographiques, politiques, économiques et culturels très différents. Son but : dégager les bonnes pratiques, identifier celles qui pourraient être transposables, ouvrir de nouvelles pistes de réflexion en matière de choix technologiques et financiers, de sensibilisation ou de formation, dans le respect des cultures et des moyens disponibles.

L'atelier "Eau dans la ville et assainissement urbain" qui s'est déroulé les 23 et 24 juin 2008 à Paris-Bercy, était organisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), le Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), le conseil régional d'Ile-de-France (CRIF) et la régie des eaux d'Istanbul (ISKI). Il a rassemblé une quinzaine de villes de quatre continents ainsi que des organisations nationales et internationales. En pleine année internationale de l'assainissement, cet atelier, centré sur ce thème, constituait un pont entre le forum mondial de l'eau à Mexico en 2006¹ et le prochain forum d'Istanbul.

L'assainissement, c'est-à-dire la collecte, le transport, le traitement et la valorisation des eaux pluviales et usées, est indispensable à la dignité, à la santé humaine et à la survie de la planète. Les grandes agglomérations du monde où se concentrent en grand nombre des populations, des industries, et par conséquent des déchets, doivent particulièrement mesurer leur effet

¹ Où une session était consacrée aux bénéfices de l'assainissement.



De gauche à droite, lors de la conférence de presse : Michel Vampouille (vice-président de la région Ile-de-France), Maurice Ouzoulias (président du SIAAP), Loïc Fauchon (président du CME), Guy Fradin (directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie)

de « bombes sanitaires à retardement », en cas de retard ou d'absence de réseaux de collecte, de stations d'épuration et de compétences pour les concevoir et les gérer, ou de systèmes alternatifs efficaces d'assainissement.

L'assainissement n'est pas moins noble que l'eau potable, il est son versant obligé, et par là, doit être inscrit prioritairement dans les agendas politiques. Plus que tout, il s'agit désormais de susciter l'action des décideurs, car la situation regrettable

de l'assainissement dans le monde – 2,6 milliards d'habitants n'y ont pas accès – n'est pas le fait de contraintes technologiques mais bien d'un retard de l'action politique.

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) visent à

réduire de moitié le nombre d'habitants ne disposant pas de solutions d'assainissement.

Pour atteindre ce résultat ambitieux, il faut principalement agir sur les centres urbains, puisque la moitié des populations vit dans les villes. L'assainissement est un enjeu de santé publique, de dignité humaine et de solidarité mais aussi d'économie durable.

La question de l'assainissement est aujourd'hui étroitement liée aux nouveaux défis de la planète : réchauffement climatique, urbanisation galopante, pauvreté, manque d'eau, flambée de l'énergie, perte de la biodiversité, etc.

Des idées... et des investissements

L'histoire laborieuse de l'assainissement dans les pays développés ne doit pas se répéter dans les pays qui se mobilisent à leur tour, notamment grâce au partage d'expériences réussies entre municipalités. Le futur de l'assainissement s'appuiera sur les investissements indispensables à la mise en place des infrastructures mais aussi sur des idées, pour valoriser les eaux usées traitées et les sous-produits des stations d'épuration : ouvrir notamment de nouvelles pistes et des solutions composites propres à chaque pays, qui tiennent compte des habitudes culturelles. Il faudra également informer plus largement sur les relations entre l'eau et la ville, et entre la ville et la campagne, afin de préserver les milieux aquatiques, aux intérêts multiples.

De nombreuses solutions ont été évoquées pour répondre aux défis que pose l'assainissement. Il s'agit d'abord de concevoir une gestion intégrée du cycle de l'eau en ville, en élaborant des schémas globaux d'assainissement, sur la base d'un cycle de l'eau respectueux des



Guillaume Aubourg

La gestion intégrée du cycle de l'eau en ville doit tenir compte de l'assainissement. Ce chaînon du cycle, en aval, comprend la gestion des eaux domestiques et industrielles, celle des eaux pluviales, et la gestion des déchets. Ces éléments sont en constante interaction.

usages et des milieux, en ville et en aval de la ville, et en utilisant les progrès technologiques pour optimiser les systèmes.

Il est nécessaire ensuite de mobiliser rapidement des financements publics massifs et nombreux, et de multiplier les mécanismes financiers innovants ou existants (jumelages, coopération décentralisée, micro-crédit, PPP, etc.), afin de rassembler des fonds pérennes pour un juste prix de l'eau.

Un autre principal défi de l'assainissement est d'alerter les décideurs et les utilisateurs, de manière à ce que les politiques se saisissent prioritairement de la question ; il faut mettre en place des réglementations, des incitations, fixer des objectifs quantitatifs et des délais aux politiques nationales, etc. ; il faut que les industries polluent moins et que les ménages soient sensibilisés pour généraliser un

bon sens commun sur l'eau et l'assainissement.

L'assainissement est un complexe de l'environnement. Les boues par exemple seront utilement transformées en amendements organiques de bonne qualité ; la réutilisation des eaux usées non traitées permettra de baisser la pression sur la ressource en eau.

L'accent a également été mis sur la nécessité « d'anoblir » l'image de l'assainissement (pour résoudre notamment la pénurie de compétences dans la filière), de réfléchir aux moyens de valoriser le secteur (le travail du personnel gestionnaire de station d'épuration par exemple), d'améliorer la législation et d'informer le monde agricole sur l'utilisation des boues.

Enfin, l'atelier a rappelé l'importance de la formation et de la recherche, la nécessité de tirer les enseignements du passé, de mutualiser les expériences et de changer les modes de pensée. Le modèle du « tout à l'égout avec chasse d'eau » est aujourd'hui remis en question.

L'atelier a débouché sur une réflexion plus large que le classique « *basic sanitation* », sur une vision plus globale du cycle de l'eau dans la ville. Le prochain forum mondial de l'eau, en mars 2009 à Istanbul, qui s'intitule *Bridging the gap*, accordera toute sa place à ces questions. Les organisateurs de l'atelier de Paris-Bercy les y porteront à travers l'animation d'un nouvel atelier.

Le Comité d'aide médicale (CAM) à Uige

Après la guerre, répondre aux immenses besoins en eau potable

Après 30 années de guerre civile, l'Angola est en pleine reconstruction. Les infrastructures de base y demeurent très déficientes, notamment pour la distribution d'eau potable en zone rurale. Depuis 2006, le Comité d'aide médicale (CAM) relève le défi et mobilise des partenaires autour d'un programme d'AEP gravitaire et de promotion de l'hygiène.

Le Comité d'aide médicale (CAM) est une Ong humanitaire qui soutient les populations affectées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et les épidémies. Les programmes du CAM se développent en partenariat avec les communautés locales et concernent trois domaines principaux : les soins de santé primaires, l'accès à l'eau et l'assainissement, et le soutien psychosocial.

Le CAM intervient depuis 2004 dans la province de Uige (au nord de l'Angola), fortement touchée par la guerre. Les travaux indispensables à la reconstruction et à l'extension des infrastructures d'alimentation en eau potable (AEP) nécessitent des fonds importants et surtout une capacité de réalisation que le pays est loin de posséder : organisation administrative et technique, entreprises expérimentées, cadres techniques compétents, etc.

Le manque d'accès à l'eau potable handicape fortement le développement économique et humain du pays, sans parler des conséquences dramatiques sur la

santé (les épidémies de choléra sont chroniques en Angola).

Après plusieurs années de soutien au secteur de la santé primaire en zones rurales de la province de Uige, le CAM intervient dans un autre domaine jugé aujourd'hui prioritaire : l'accès à l'eau potable. Les villageois de cette région se ravitaillent en eau dans des conditions très difficiles, en parcourant parfois plusieurs kilomètres à pied pour finalement s'approvisionner dans une rivière dont la qualité de l'eau est douteuse.

Après une mission d'évaluation menée en 2006 par Aquassistance, une proposition a été déposée au titre de la Facilité Eau proposée par l'Union européenne. Avec le cofinancement de l'Agence française de développement, le programme a débuté en juillet 2007 (budget global : 927 000 € pour une durée d'un an, étendue par la suite à 18 mois). Ce programme consiste à :

- construire 4 systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir par gravité 8 villages de la province ;

- créer et former des comités villageois de gestion de l'eau capables de participer aux travaux de construction et de maintenance des ouvrages ;

- sensibiliser les populations de 10 villages à l'hygiène de l'eau et à l'assainissement ;

- construire des latrines pour les postes de santé de ces villages.

Ce programme a entièrement été conçu et réalisé en partenariat avec les autorités locales (administration du Município de Uige), la direction provinciale de l'eau et les populations bénéficiaires. Des conventions de partenariat définissent le rôle de chacun et les populations des villages bénéficiaires se sont engagées à participer aux travaux (creusement des tranchées, pose des canalisations, appui au CAM).

Aquassistance, partenaire technique, accompagne la mise en œuvre sur le terrain à travers trois missions techniques ponctuelles : à l'occasion du lancement des travaux, pour la formation des canaliseurs villageois ensuite, et pour la réalisation d'une évaluation finale.

Le volet sensibilisation du programme est réalisé en partenariat avec une Ong locale (Secut Bagos) et les activités sont suivies par l'équipe de la CAM basée à Uige. Des ressources humaines locales ont été mobilisées pour la construction de latrines dans les postes de santé.

Un système respectueux de la qualité de l'eau

Le choix technique des systèmes AEP se calque sur les anciennes installations construites au temps de la colonisation portugaise, il y a une quarantaine d'années : l'eau d'une rivière est captée en altitude et conduite par simple gravité vers un réservoir en béton armé situé dans le village. L'ouvrage de captage est le plus simple possible (petit barrage en béton). Un réseau de distribution comportant des bornes-fontaines est mis en place à partir du réservoir, et des branchements communautaires sont installés (dispensaires, écoles, etc.).



Marin Aigle (CAM)

Les villageois préparent les tranchées des conduites d'amenée d'eau, depuis le petit barrage jusqu'au village, ce qui représente en moyenne 4 km à creuser, en partie dans la forêt équatoriale !

Conformément à la politique nationale et aux instructions de la direction provinciale de l'eau, des systèmes très simples, sans filtres ni chloration, ont été choisis pour préserver la qualité de l'eau, bonne tout au long de l'année. D'autre part, la gestion ne sera pas volumétrique (pas de compteurs) et l'installation de branchements particuliers n'est pas comprise dans le projet.

Sur le plan financier, la gestion de ce système gravitaire est tout aussi adaptée : une cotisation de 20 Kza (0,2 €) par mois et par famille sera collectée par le comité de gestion de l'eau pour couvrir les éventuels frais de maintenance.

Toute l'équipe du CAM à Uige a été mobilisée pour la mise en

œuvre de cet ambitieux projet : deux expatriés, trois assistants angolais et 8 personnes en appui local. Un expatrié, coordinateur de projet en hydraulique rurale, a été recruté en juin 2008 pour mener à bien la réalisation des travaux.

L'approvisionnement en matériel, dans le respect des procédures de l'Union européenne, a été la plus grande difficulté rencontrée par l'équipe du CAM, qui a consacré presque un an à la recherche de toutes les solutions techniques et administratives permettant de répondre à cette contrainte.

La recherche des fournitures directement sur le marché de Luanda s'est avérée être un véritable « chemin de croix » du fait de la

rareté et du manque de matériels des fournisseurs, dispersés dans cette métropole à la circulation quasi impossible.

Un appel d'offres a d'abord été lancé pour l'achat des fournitures, mais aucun fournisseur angolais n'était en capacité d'y répondre. Finalement, en juin 2008, l'UE a consenti une dérogation autorisant le CAM à signer un contrat de travaux avec une entreprise de construction civile après consultation simplifiée (3 devis), pour la fourniture du matériel et la pose de tubes en acier galvanisé (les conduites PVC étant posées par les villageois). La construction des réservoirs en béton armé a été confiée à une entreprise locale

par un contrat séparé, selon la même procédure.

Une mise en œuvre freinée par l'éloignement des villages

Fin juin 2008, deux ingénieurs d'Aquassistance ont finalisé sur le terrain les aspects techniques du projet : la stratégie et l'organisation, les plans et les métrés ont été définitivement validés.

L'absence d'entreprises locales expérimentées dans le domaine hydraulique a ensuite contraint le CAM à se résigner à choisir une entreprise de Uige sans grandes compétences. Le suivi administratif

et technique des prestations de cette entreprise se trouve être très lourd, d'autant que le délai de réalisation de six mois est court. Compte tenu de cette contrainte majeure, la réalisation des travaux de construction des réservoirs en béton armé est particulièrement complexe. L'équipe du CAM doit se rendre quasi quotidiennement sur les chantiers, ce qui demande une importante mobilisation du fait de l'éloignement et des difficultés d'accès aux villages.

Dès août 2008, les villageois ont engagé le creusement des tranchées des conduites gravitaires d'amenée d'eau, depuis le petit barrage jusqu'au village, ce qui représente en moyenne 4 km à creuser, parfois dans la forêt équatoriale ! La mobilisation villageoise a été une phase délicate qui s'est faite avec l'aide des sobas (chefs de village) et des responsables des comités villageois de gestion d'eau.

La deuxième mission d'Aquassistance, en septembre 2008, a été réalisée par deux agents de réseau et un chef de mission français. Objectif : la formation des dix cana-

listateurs villageois chargés de poser les conduites PVC et de la maintenance des ouvrages. La rencontre a eu lieu dans le village de Dambi où 600 m de PVC110 ont été posés en adduction, et 1500 m de PVC63 en distribution. Les échanges professionnels et humains ont été riches et intenses pendant cette période.

Le programme de travaux s'est achevé normalement en février 2009 par une mission d'évaluation d'Aquassistance (contrôle qualité, mise en eau, formation du comité de gestion...). Les travaux restants vont être freinés par la saison des pluies qui bloque l'accès à certains villages. La supervision de l'équipe du CAM et l'approvisionnement des matériaux sur le terrain seront ralentis, mais tous les moyens seront mis en oeuvre pour terminer dans les temps.

Il reste notamment à :

- finir la construction des 4 réservoirs en béton armé ;
- construire les petits barrages (prises d'eau) ;
- poser les tuyaux en acier galvanisé depuis le barrage sur en

moyenne 300 m pour « sortir » des passages escarpés (lit du ruisseau) ;

- faire poser par les villageois les conduites d'adduction et de distribution en PVC (tuyaux à emboîtement et pièces à coller) ;
- construire les bornes-fontaines simplifiées en béton armé et à deux robinets.

Poursuivre l'équipement d'autres villages

Le CAM se propose aussi d'ajouter sa « touche » en faisant profiter l'Angola de son expérience en Afrique de l'Ouest : les bornes-fontaines seront équipées d'un tuyau supérieur en forme de « douche » afin que les femmes puissent remplir leur bassine directement sur leur tête.

Un lavoir en béton armé sera également construit dans chaque village. Le plan-type prévu en minimisera les coûts. Afin d'éviter le gaspillage d'eau, ces lavoirs ne seront pas reliés au réseau ; les femmes devront apporter l'eau dans des seaux pour faire leur lessive.

Ce type d'équipement est très demandé en Angola.

En raison des difficultés logistiques en Angola et du manque d'expérience dans ce domaine du fait des années de guerre, ce projet a mobilisé pendant plus de deux ans de nombreux acteurs : techniciens, villageois, administrations, Ong, etc. Le CAM souhaite que cette expérience fasse « tâche d'huile » et que les acteurs angolais prennent exemple sur ces réalisations pour engager l'équipement de milliers d'autres villages qui souffrent également de manque d'eau potable.

Le CAM travaille déjà, avec la direction provinciale de l'eau à Uige, à établir un nouveau projet du même type autour de Uige : une demi-douzaine de villages pouvant bénéficier d'un système gravitaire ont été identifiés et la recherche de financements est d'ores et déjà engagée.

Contact
Martin Aigle (CAM)
martinaigle@yahoo.fr



Un lavoir en béton armé est construit dans chaque village. Le plan-type prévu en minimise les coûts. Afin d'éviter le gaspillage d'eau, ces lavoirs ne sont pas reliés au réseau ; les femmes apportent l'eau dans des seaux pour faire leur lessive.

La rencontre de Sainte-Marie en octobre 2008

La coopération décentralisée française en plein essor

Depuis quelques années, la coopération décentralisée française connaît un véritable essor à Madagascar. Les initiatives se multiplient, dans un contexte marqué par le processus de décentralisation et une nouvelle politique de l'eau et de l'assainissement.

Au niveau national malgache, l'amélioration de la desserte en eau potable et en assainissement figure parmi les priorités du Plan d'action pour Madagascar (MAP). Au niveau local, la commune est reconnue maître d'ouvrage des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement sur son territoire.

Dans ce contexte, l'Ong Trans'Mad-Développement (TMD) a organisé des journées d'échange du 19 au 22 octobre 2008, à Sainte-Marie, avec l'appui du syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif) et du service de coopération et d'action culturelle (Scac) de l'ambassade de France. Cette rencontre a réuni des représentants de communes rurales et leurs partenaires techniques et financiers afin de réfléchir à la mise en place d'un service de l'eau communal en milieu rural ou semi-urbain, équipé de système gravitaire ou thermique.

MM. Jean Donné Rasolofoniana, ministre de l'Eau, Jacques Sylla, député de Sainte-Marie et président de l'assemblée nationale, Clé Dieu Donné Alphonse, pré-

sident de la délégation spéciale de Sainte-Marie et Christian Cambon, vice-président du Sedif, en ont assuré l'ouverture officielle.

Après une réflexion sur la commune et son futur service de l'eau, les discussions ont porté sur la place des opérateurs locaux dans ce service public et celle de la commune dans le déroulement des projets mis en œuvre par les Ong.

Quatre conditions pour un service pérenne

Les maires doivent faire face à de nombreuses difficultés pour la mise en place d'un service public de l'eau pérenne. Quatre enjeux principaux ont été abordés et approfondis.

- **L'équipement des communes rurales.** En amont, les difficultés de l'amélioration de la desserte en eau sont accrues par le fait que les communes manquent d'information sur les taux de couverture et de desserte, et de connaissance précise de la demande. Par ailleurs, les communes doivent faire face à de nombreux équipements non

L'absence de maintenance est souvent liée aux problèmes de compétences et de marché local. Pour pallier ces manques, la filière entretien-maintenance est à organiser et à soutenir fortement au niveau local.



Séverine Champetier (pS-Eau)

fonctionnels, un problème qui renvoie à la question de la responsabilité des intervenants dans la conception et la réalisation des ouvrages et des garanties à long terme.

- **La préservation de la ressource en eau.** Les usages de l'eau sont multiples et sa disponibilité en quantité et en qualité est sans cesse menacée par de nombreux

obstacles (question foncière, pression démographique, vandalisme...). Il revient donc aux maires de contrôler, réglementer et responsabiliser pour mieux préserver la ressource.

- **L'organisation du service de l'eau.** Différents modes de gestion existent, et de la gestion communautaire à l'affermage, ils ont chacun leurs avantages et leurs incon-

vénients. Il revient à la commune de bien choisir son mode de gestion, de conserver sa fonction de contrôle et de garantir la pérennité du service en assurant un paiement effectif de l'eau.

- **L'entretien et la maintenance.**

La non-fonctionnalité des ouvrages tient souvent à leur mauvaise conception technique ou à leur ancienneté qui génèrent des surcoûts, mais aussi à la difficulté de collecte des cotisations régulières. Mais pour un service durable, l'entretien et la maintenance des ouvrages sont également primordiaux. Or, l'absence de maintenance est liée aux problèmes de compétences et de marché local. Pour pallier ces manques, la filière entretien-maintenance est à organiser et à soutenir fortement au niveau local.

Commune et opérateurs locaux, des relations en devenir

En règle générale, la commune, maître d'ouvrage des équipements, conserve sa fonction de contrôle sur le système AEP, et délègue le reste de ses responsabilités (études, conception/réalisation, exploitation du service de l'eau) à des opérateurs privés ou aux communautés villageoises. Le choix d'un système gravitaire (gestion déléguée à un ou à des comités eau villageois), ou d'un système thermique (gestion déléguée à un opérateur privé), dépend du contexte (rural, ou semi-urbain).

Face aux responsabilités légales de la commune, les opérateurs locaux (entreprises locales ou nationales, existantes ou créées à l'initiative d'Ong...) prennent peu à peu leur place, se mobilisant soit en amont, autour de la réalisation des équipements, soit en aval, pour l'exploitation du service de l'eau. Leurs relations avec les

communes sont plus ou moins formelles, et la concertation plus ou moins effective, mais de manière générale, les perspectives de marché et les possibilités d'appui hors projet semblent demeurer limitées.

A l'inverse, la place donnée à la commune dans la démarche projet des Ong s'accroît. Toutes les Ong mesurent désormais l'importance d'informer la commune des programmes engagés sur leur territoire, et surtout de les impliquer dans le déroulement des projets, notamment dans le souci de garantir la pérennité du service après leur retrait. Cette implication des communes s'établit à chaque

étape du projet et selon différentes modalités.

Ces journées d'échanges ont permis aux maires de mesurer l'enjeu « *de la pérennisation des infrastructures mais aussi de la recherche de synergie avec les partenaires au développement et les autorités. Cela leur a ouvert les yeux de voir les échecs mais aussi les réussites. Ce fut un moment précieux au regard de la difficulté à réunir les gens du fait des distances qui les séparent à Madagascar* » a souligné un intervenant de TMD.

Le pS-Eau soutient l'idée d'un réseau d'échanges autour de cette thématique eau/assainissement à

Madagascar grâce à des rencontres régulières. Reste la question de la mobilisation des moyens pour poursuivre une telle dynamique.

Sont remerciés les maires venus exprimer leurs préoccupations et leurs attentes dans le domaine de l'eau, mais aussi les Ong, pour leur soutien aux projets communaux. ●

A lire : « *La gestion communale du service de l'eau à Madagascar* », Cahier technique n°16, Eau, assainissement et solidarité, Pierre-Marie Grondin, Séverine Champetier, janvier 2009, pS-Eau, 20 p.

Contact : grondin@pseau.org

Un exemple de coopération décentralisée à Madagascar

Le projet d'hydraulique semi-urbain pour la commune de Saint Augustin

Soumise aux mêmes problèmes de salinité que la majorité des zones littorales, l'eau de la commune de Saint-Augustin est aussi fortement contaminée au plan microbiologique. En vue de l'installation d'une adduction d'eau potable, le maire a fait appel à des partenaires français. Le Sedif et le syndicat des eaux de la région Rhône-Ventoux (SMERRV) ont financé le projet. L'Ong française Trans-Mad'Développement assure la maîtrise d'œuvre.

Le Sud-Ouest malgache, de type semi-aride, connaît depuis longtemps d'importants problèmes de ressource en eau. De nombreux habitants consomment une eau de très mauvaise qualité tant sur le plan physico-chimique (salinité) qu'au plan bactériologique. La commune de Saint-Augustin (région Atsimo-Andrefana)

est particulièrement sujette à ces dangers. Elle est située sur la zone la moins arrosée de l'île, avec une pluviométrie de l'ordre de 300 à 400 mm/an. La majorité des points d'eau est fortement contaminée au plan microbiologique du fait du manque de système d'assainissement sur la commune.

Depuis plusieurs dizaines d'années, un certain nombre d'initiatives – plus ou moins importantes – ont été entreprises pour tenter d'améliorer la situation. Néanmoins, elles ont souvent été confrontées au problème de la minéralisation excessive de l'eau, notamment par manque de connaissances du milieu. A l'heure actuelle, la grande majorité des réalisations issues de ces pro-

jets sont hors service ou très vétustes, soit parce qu'elles n'étaient pas adaptées, soit par manque d'entretien et de sensibilisation de la population.

Face à ces difficultés, le maire de la commune rurale de Saint-Augustin a sollicité l'association française Tetraktys en vue de l'installation d'une adduction d'eau potable sur son territoire.

Une première étude de faisabilité, financée par l'association elle-même, a été réalisée en novembre 2007 par la société Sérilah, basée à Tuléar. Compte tenu du montant prévisionnel des travaux, l'association Tetraktys a sollicité à son tour le syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), établissement public de

FINANCEMENTS

– SEDIF :	109 095 €
– SMERRV :	100 590 €
– Conseil régional des pays de Loire :	8 925 €
Coût total :	218 610 €

coopération intercommunal assurant l'alimentation en eau potable de 4 millions de consommateurs en Île-de-France et agissant dans le domaine de la coopération décentralisée depuis 1986.

Le Sedif et le syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux, second partenaire financier, tous deux favorables au projet, ont réalisé une seconde étude de faisabilité en impliquant davantage le maître d'ouvrage du projet, la commune de Saint-Augustin et ses habitants, dans le choix de la solution technique finale et du mode de gestion envisagé. L'objectif étant d'appuyer la commune dans la création d'un service public de l'eau durable via cette adduction d'eau.

L'Ong Trans-Mad'Développement, forte de son expérience à Madagascar, a finalement été retenue comme maître d'œuvre pour ce projet à réaliser entre janvier 2008 et octobre 2009.

Contribuer à l'émergence de partenariats entre secteurs public et privé

Les objectifs sont multiples :

- d'une part, mise en place d'une adduction d'eau potable desservant quotidiennement les 3 100 habitants des 4 principaux *fokontany* du village, via des bornes-fontaines et des branchements privés. L'adduction sera conçue de façon à raccorder 50 % des ménages de Saint-Augustin ;

- d'autre part, soutenir la politique sectorielle de l'eau et du code de l'eau en renforçant les compétences et le rôle de maître d'ouvrage de la commune, via l'appui à la création d'un service public de l'eau communal et la mise en place d'une gestion durable basée sur le principe de recouvrement des coûts.

Pour contribuer à l'émergence de partenariats public/privé dans

Le conseil municipal autorise la création d'un service de l'eau au sein de la commune et désignera un agent communal de l'eau qui sera responsable du suivi et du contrôle de la gestion de l'adduction d'eau potable par l'opérateur privé.

Severine Champetier (pS-Eau)



le secteur de l'eau, la délégation de service public à un opérateur privé pour l'exploitation du réseau sera privilégiée.

Enfin, un guide stratégique (composé d'outils juridiques, administratifs, techniques et économiques), servira par la suite d'appui au développement de tels projets dans d'autres sites de la région. Ce guide comprendra un listing recensant l'ensemble des opérateurs privés potentiellement intéressés par la gestion d'adduction d'eau potable ainsi que les partenaires locaux compétents pour les études, les travaux et l'animation.

Pour remplir les objectifs fixés, un certain nombre d'actions ont été et doivent encore être menées.

En amont, il a fallu réaliser l'ensemble des études nécessaires à la validation des choix techniques et à la vérification de la pertinence du projet. Les études menées se sont décomposées en trois phases. Une première phase d'étude socio-économique, suivie d'une phase d'étude de technique puis d'une phase consacrée à l'étude institutionnelle ont permis les choix suivants :

- un forage a été réalisé en octobre 2008 par l'entreprise Bushproof. La station de pompage est composée d'une pompe électrique immergée, alimentée par un

groupe électrogène. Cette pompe permettra d'acheminer l'eau vers un réservoir de stockage d'une capacité de 100 m³. Le réseau de distribution quant à lui compte au démarrage 30 points d'eau (bornes-fontaines et branchements privés), mais le dimensionnement de celui-ci permettra de raccorder jusqu'à 360 familles (50 % de la population actuelle) ;

- le choix du mode de gestion de l'adduction d'eau a par la suite été délibéré en conseil municipal le 8 octobre 2008. Comme déjà évoqué, le mode de gestion retenu sera la délégation de service public, régie par un contrat de gestion par affermage avec un opérateur privé. Celui sera sélectionné par la commune via un appel d'offre national. Le conseil municipal autorise la création d'un service de l'eau au sein de la commune et désignera un agent communal de l'eau qui sera responsable du suivi et du contrôle de la gestion de l'adduction d'eau potable par l'opérateur privé. Le paiement aux bornes-fontaines sera facturé directement au nombre de seaux acheté (entre 25 et 35 ariary le seau). La facturation au branchement privé sera mensuelle et proportionnelle au volume d'eau consommée ;

- en parallèle, de manière à

pérenniser le projet, un certain nombre d'actions de sensibilisation seront menées auprès de la population pour impliquer les villageois dans la gestion des équipements. Il est primordial que soit créée une assemblée des usagers de l'eau, que le circuit de l'argent soit clairement perçu et que la population soit sensibilisée à l'hygiène et à l'assainissement. Trans-Mad'Développement a donc recherché un organisme malgache, composé d'animateurs "Vezo" expérimentés dans le domaine du développement rural en eau, assainissement et hygiène. C'est finalement l'Ong Tamafa, présidée par Mme Anjarasoa, coordinatrice régionale du comité WASH Sud-Ouest, qui a été retenue pour cette composante animation.

Une très forte promotion des branchements privés et sociaux devrait inciter une large proportion de la population à se raccorder au réseau, permettant ainsi de baisser de façon significative les maladies d'origine hydrique sur la commune.

Contact
Frédéric Macquet
Trans-Mad'Développement
infos@transmad.org
www.transmad.org

INFO PUBLICATIONS

Editions du CREPA

Entretien et hygiène autour des bornes-fontaines

L'eau pour les villes africaines, phase II,
Guide technique, 29 p.

Les difficultés d'approvisionnement en eau potable et l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement posent des problèmes majeurs à la plupart des grandes villes africaines. Pour aider les vendeurs d'eau dans les quartiers défavorisés à assainir les alentours des points d'eau, le Centre des Nations unies pour les établissements humains (Onu-Habitat) et le Crepa (Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût) à travers le programme « L'eau pour les villes Africaines » ont élaboré un guide relatif à la maintenance et à l'entretien des bornes-fontaines. L'intérêt de ce document est qu'il transcrit les acquis des sessions de formation organisées au profit de 108 gérants de bornes-fontaines, fontainiers et pousse poussiers sur les aspects d'hygiène autour des bornes-fontaines. Il a pour objectif d'accroître les connaissances des vendeurs d'eau dans les quartiers défavorisés sur les aspects clés de l'hygiène de l'eau et de l'assainissement autour de leurs ouvrages d'eau dans un langage qui leur est accessible.

Manuel de gestion et de consommation en eau d'une borne-fontaine pour les vendeurs des quartiers défavorisés de la ville de Ouagadougou

L'eau pour les villes africaines phase II, avril 2008, 26 p.

Ce manuel de gestion de la consommation en eau a été conçu à l'intention des vendeurs d'eau dans les quartiers défavorisés (VEQADS), pour leur donner leur donner des conseils, des informations et des outils qui leur permettent de mieux gérer les bornes fontaines construites par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA). Ce manuel leur permettra ainsi de savoir lire un compteur d'eau, noter les relevés d'index dans un carnet prévu à cet effet, calculer les consommations d'eau, calculer la facture approximative due à l'ONEA et calculer les recettes, les dépenses, et les bénéfices.

Editeur/Diffuseur

CREPA – ONU HABITAT
441, rue Naaba Kiba Bousa, Woyalghin, Ouagadougou.
03 BP 7112 Ouagadougou 03 BURKINA FASO
Tél. : + 226 50 36 62 10/11 • Fax: +226 50 36 62 09
reseaucrepa@reseaucrepa.org

**Latrines à compost. Des latrines hygiéniques à faible coût qui produisent du compost pour l'agriculture dans un contexte africain**

Peter Morgan, Stockholm Environment Institute, EcoSanRes Programme, 2007, 117 p. (adapté en langue française par le Crepa)

La plupart des populations rurales en Afrique n'ont pas accès à des latrines saines et fiables. Une bonne latrine, un approvisionnement sûr en eau potable et la pratique de la bonne hygiène personnelle, pourraient améliorer de beaucoup la santé, le bien-être personnel et familial. Il y a alors une nécessité absolue de construire à coûts faibles, des latrines simples, accessibles, faciles à réaliser et à entretenir, qui soient relativement exemptes d'odeurs et de mouches. Ce livre décrit la technique de réalisation d'une telle variété de latrines qui, par ailleurs, servent aussi à produire du compost. Le compost est utile pour les jardins potagers et aussi pour la croissance des arbres.

Editeur-diffuseur

CREPA – programme Ecosan,
441, rue Naaba Kiba Bousa,
Woyalghin, Ouagadougou.
03 BP 7112 Ouagadougou 03 –
Burkina Faso
Tél. : + 226 50 36 62 10/11 – Fax:
+226 50 36 62 09
reseaucrepa@reseaucrepa.org

INFO PUBLICATIONS

Repenser l'action collective. Une approche par les capacités

Ouvrage collectif, sous la direction de Parul Bakhshi, Anne-Sophie Brouillet, Chantal Duray-Soundron, Jean-Luc Dubois, coll. Ethique économique, Ed. L'Harmattan, en coédition avec le réseau IMPACT, 2008, 280 p., 24,50 €

Cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement de la conférence de 2005 de la Human Development Capability Association sur « *Savoir et action publique* ». Convaincu de l'intérêt de l'approche d'Amartya Sen pour renouveler la pensée économique et l'approche de la pauvreté en mettant la liberté de choix des individus au cœur de l'analyse, cet ouvrage questionne l'approche par les capacités qui se concentre sur le seul individu au détriment des groupes d'acteurs. Il met en débat le concept de « *capabilité collective* » pour chercher, d'un point de vue économique, à mieux analyser le rôle des groupes d'acteurs sociaux dans les processus d'action publique et collective, et définir une capacité qui serait propre à ces groupes.

**Editeur-diffuseur**

- Réseau Impact, c/o GRET, Campus du Jardin tropical 45 bis, avenue de la Belle Gabrielle 94736 Nogent-sur-Marne www.reseau-impact.org / reseau-impact@gret.org
- L'Harmattan, 7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris <http://editions-harmattan.fr>

La contractualisation : une clé pour la gestion durable des services essentiels

Jean-Marie Tétart et Cédric Le Bris. Coll. Notes et Documents n° 43, IGD – AFD, Paris, déc. 2008, 244 p.

Le triple défi de la gestion des services essentiels est celui de l'accès pour tous, à un coût supportable et dans des conditions durables à l'eau, l'électricité, les transports, le traitement des déchets, etc. Lors des deux dernières décennies, plusieurs tentatives de réforme ont eu pour but de clarifier les responsabilités des acteurs de ces services et de coordonner l'action collective, par exemple en séparant les fonctions de régulation des fonctions d'exploitation, ou en mettant en place des schémas de partenariat public-privé. Un groupe de travail, initié par l'Institut de la gestion déléguée, a réuni en 2006 une vingtaine de professionnels dans le but de proposer une méthode permettant d'appréhender globalement la gestion des services essentiels, à travers la notion de contractualisation. Le présent ouvrage rend compte des travaux de ce groupe.

Editeur/Diffuseur

- Document téléchargeable sur le site de l'AFD : www.afd.fr
- Synthèse de 20 p. éditée par l'Institut de la gestion déléguée, 84, rue de Grenelle 75007 Paris • T. : 01 44 39 27 00 • Fax 01 44 39 27 07 contacts@fondation-igd.org www.fondation-igd.org

Projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou, ONEA – Burkina Faso

F. Gorse et P. Chauteau, série Evaluation et capitalisation, Expost n° 16, juillet 2008, AFD, 56 p.

Le projet d'assainissement collectif de la ville de Ouagadougou s'inscrit dans la stratégie de l'État et de l'ONEA qui vise la préservation de la nappe phréatique, ainsi que l'amélioration des conditions d'hygiène et d'environnement de la ville de Ouagadougou. Il répond ainsi à l'une des cibles des OMD : réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de bois-salubre et à des services d'assainissement de base.

Cette publication fait la synthèse d'une évaluation rétrospective de ce projet afin de formuler une opinion motivée sur sa pertinence, son efficacité, son impact et sa viabilité au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention du groupe AFD.

Editeur-diffuseur

- AFD, Division Évaluation et capitalisation
- www.afd.fr

Programme d'assainissement liquide d'Agadir - Régie autonome multiservices d'Agadir, Ramsa – Maroc

Frédéric Gorse, série Evaluation et capitalisation, Expost n° 12, juin 2008, AFD, 48 p.



Le projet d'assainissement liquide de la ville d'Agadir s'inscrivait dans le cadre de la politique nationale conduite par les autorités marocaines pour améliorer le niveau de salubrité des grandes agglomérations et protéger les ressources naturelles ainsi que les eaux de surface du royaume. Cette publication fait la synthèse d'une évaluation rétrospective de ce projet afin de formuler une opinion motivée sur sa pertinence, son efficacité, son impact et sa viabilité au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention du groupe AFD.

Editeur-diffuseur AFD, Division Évaluation et capitalisation, • www.afd.fr

INFO PUBLICATIONS

Vers une gestion améliorée des boues de vidange

Rapport du 1er Symposium/Atelier international sur la politique de gestion des boues de vidange, Dakar, Sénégal, 9-12 mai 2006. Doulaye Koné, Darren Saywell, Martin Strauss, éd. EAWAG Dubendorf, sept. 2007, 32 p., téléchargeable chez l'éditeur.

Parmi la fraction actuellement desservie dans les pays en développement, plus d'un milliard de citadins utilisent des systèmes d'assainissement autonome. Ce qui fait de la plupart des villes de ces pays des « villes-latrines ». Les boues collectées dans les latrines, fosses septiques ou cabinets à seau sont réutilisées sans traitement dans l'agriculture, déversées dans les retenues d'eau, dans les bassins d'aquaculture ou simplement entreposées dans les concessions. Une décharge anarchique d'un camion de vidange équivaut à 5 000 défécations à ciel ouvert, qui mettent en péril la santé publique !

Les programmes d'équipement en latrines en cours ne prennent pas suffisamment en compte l'impérieuse nécessité de la vidange des ouvrages, de leur transport, du traitement et de l'évacuation ou de la réutilisation saine des boues produites. Les entrepreneurs de vidange manuelle ou mécanique, majoritaires dans la filière, ne bénéficient d'aucun statut officiel pour exercer.

C'est pourquoi ce symposium international regroupant des décideurs municipaux, nationaux, internationaux et des représentants d'entreprises de vidange venus d'une vingtaine de pays a été organisé à Dakar en 2006, pour identifier les principaux défis de la GBV, et proposer des mesures concrètes.

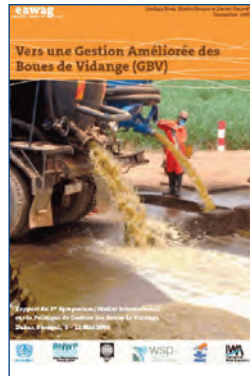
Contact

EAWAG SANDEC, Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (Swiss Federal Institute of Aquatic Science and Technology)

Ueberlandstrasse 133 P.O. Box 611
8600 Dubendorf Suisse

Fax: 41 1 823 53 99

www.eawag.ch www.peak.eawag.ch

**L'eau des Méditerranéens - Situation et perspectives**

Jean MARGAT, Ed. L'Harmattan, Coll. Prospective, Paris, 288 p.

Dans le monde méditerranéen, l'eau est au cœur des interactions entre la société et la nature, entre le développement et l'environnement. Les sommets de Rio et Johannesburg ont clairement explicité la nécessité d'une gestion écologique des ressources en eau, ainsi que les contraintes qu'une approche en termes de développement durable implique au quotidien dans une région où, plus qu'ailleurs, l'eau a cessé d'être un simple élément du milieu naturel pour devenir une ressource vitale et rare, souvent âprement disputée.

A travers une analyse systémique et l'exploration des futurs possibles, cet ouvrage, réalisé sous l'égide du Plan Bleu, centre d'études prospectives du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), souligne les enjeux d'avenir de l'eau en Méditerranée à l'horizon 2025. Il s'adresse aux décideurs et techniciens des collectivités, aux praticiens non spécialistes du domaine de l'eau, aux étudiants et aux enseignants, concernés par le développement durable. Il fournit une remarquable appréhension des problématiques par la prospective.

Editeur-diffuseur

L'HARMATTAN, 7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris,
<http://editions-harmattan.fr>

INFO ANIMATION

Gestion durable et équitable de l'eau douce en Méditerranée - Mémoire et traditions, avenir et solutions

V^e Rencontres internationales Monaco et la Méditerranée (RIMM), mars 2009, Musée océanographique de Monaco

Au moment où la question de l'eau s'impose comme un enjeu majeur en Méditerranée, des experts appartenant à différentes disciplines engageront une réflexion profonde sur la dimension civilisatrice d'un élément qui reste porteur de valeurs symboliques fortes. Les expériences de bonne gestion de l'eau dans l'Antiquité et dans le monde arabo-musulman peuvent-elles avoir valeur d'enseignement, quel avenir pour les systèmes hydriques traditionnels, peut-on tenir le pari que la gestion de l'eau, dans une perspective de développement durable, sera prioritaire face aux enjeux politiques et économiques ? Une partie de ce colloque sera réservée à la présentation de réalisations réussies et de projets audacieux inspirés des traditions du passé et qui respectent les fondements du développement durable.

Contact Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée
6, lacets Saint-Léon MC 98000 Monaco
www.rimm-mc.org



VIENT DE PARAÎTRE

Guide de la coopération décentralisée pour l'eau potable et l'assainissement - modalités d'intervention pour les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale

2^e édition mise à jour, Paris, mars 2009, MAEE - DgCiD

L'objet de cet ouvrage est, tout d'abord, de présenter le cadre d'intervention et les outils disponibles pour les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale afin de leur permettre de s'engager plus largement dans des actions de solidarité dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Il présente ensuite les principes à mettre en oeuvre et les étapes à respecter pour conduire avec pertinence et cohérence la recherche de financements, l'élaboration puis la mise en oeuvre de projets dans ce domaine.



Cet ouvrage s'adresse aux acteurs de la coopération décentralisée qui agissent directement ou en soutien d'autres organismes, plus particulièrement aux collectivités territoriales, leurs groupements et aux syndicats des eaux. Il propose un cheminement de réflexions. Il ne prétend pas poser toutes les questions, ni même y répondre de façon exhaustive mais apporte quelques éléments qui doivent permettre à des "non-spécialistes" du domaine de commencer à réfléchir aux différentes étapes du montage d'un projet.

Contacts

Guillaume Aubourg (pS-Eau) : aubourg@pseau.org

Jérôme Duplan (MAEE-DAECL) :

- www.diplomatie.gouv.fr
- www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?pgmpseau_id=64&docu_document_id=1530

Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 58

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :

Martin Aigle
Myriam Calle
Séverine Champetier
Jean Duchemin
Jérôme Duplan
Rémi Gatineau
Pierre-Marie Grondin
Christophe Le Jallé
Céline Noblot
Michel Taquet

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Vasti Dumas